



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Administrateur de réseaux et de bases de données

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Administrateur de réseaux et de bases de données. 2011, Université de Limoges. hceres-02028029

**HAL Id: hceres-02028029**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028029>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague B

### ACADÉMIE : LIMOGES

Établissement : Université de Limoges

Demande n° S3LP120002335

Dénomination nationale : Systèmes informatiques et logiciels

Spécialité : Administrateur de réseaux et de bases de données

## Présentation de la spécialité

La spécialité permet aux étudiants d'acquérir une double compétence en bases de données et administration de réseaux. Les métiers visés sont les suivants : administrateur réseaux, architecte réseaux, concepteur de bases de données, administrateur de bases de données, chef de projet, administrateur de système d'information.

Cette formation, ouverte en 2000, associe les capacités et complémentarités pédagogiques de l'IUT du Limousin, de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges et de la Faculté des sciences et techniques. A l'université de Limoges, il existe une bonne articulation entre cette licence professionnelle, la licence Informatique, les DUT « Informatique », « Mesures physiques », « Génie électrique et informatique industrielle », « Réseaux et télécommunications », « Services et réseaux de communication ». Au niveau national, certaines formations présentent une proximité thématique partielle mais pas de recouvrement sur la totalité du cycle de vie des données.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	29
Taux de réussite	93 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	2 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	94 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	42 %
Pourcentage de diplômés en emploi	enquêtes internes à 10 mois : 80 % - 100 % enquêtes nationales : 88 % - 100 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le marché de l'emploi en bases de données et en réseaux informatiques, tout particulièrement dans la région du Limousin, est très demandeur en diplômés de niveau II ayant reçu une formation de ce type. Forte de son expérience de dix ans, cette spécialité a su s'imposer dans le contexte économique local et est reconnue sur le plan national, voire international. A la lecture des indicateurs, la formation répond très largement aux objectifs de fonctionnement et de performance attendus pour une licence professionnelle.

Même si le nombre de candidatures a chuté en 2006, le taux de pression reste toujours satisfaisant, avec une valeur supérieure à quatre. La formation est très attractive sur le territoire ; ce qui lui permet d'obtenir des effectifs stabilisés à environ vingt-neuf étudiants et une variation des origines géographiques, avec un recrutement national et international (la licence professionnelle s'ouvre à l'international au travers de conventions signées avec le Mexique et le Venezuela). Les étudiants proviennent essentiellement des parcours technologiques (DUT et BTS). Il est regrettable que le public de L2 ne soit pas représenté malgré les collaborations avec la Faculté des sciences et la mise en place de modules de remise à niveau, faisant suite aux recommandations de la précédente évaluation.



La double compétence acquise durant la formation permet aux diplômés une très bonne insertion dans la vie active (taux moyen de 90 %), grâce à une polyvalence au sein des services informatiques. Tous les diplômés salariés évoluent dans les métiers visés par la formation et la durée moyenne de recherche d'emploi est inférieure à trois mois. Le nombre d'étudiants poursuivant leurs études est en augmentation mais reste dans des proportions encore raisonnables. Cette tendance mérite tout de même une surveillance nécessitant un suivi régulier des diplômés. Il est dommage que les résultats pour la promotion 2008 ne soient pas fournis.

La formation, depuis sa création, a passé des accords tacites avec des acteurs de la branche professionnelle. Elle compte dans ses rangs un ensemble de professionnels qui interagissent avec la formation de différentes manières (contribution à l'enseignement à hauteur de 42 % du volume horaire global, participation aux jurys, au conseil de perfectionnement et aux projets tuteurés). Nonobstant l'augmentation des partenaires professionnels, il serait intéressant de traduire ces relations par des conventions, garantissant leur pérennité.

L'auto-évaluation a fait l'objet d'expertise et d'échanges par une commission du CEVU. Les items sont bien remplis et les remarques sont pertinentes.

- Points forts :
  - Bonne insertion professionnelle.
  - Bonne implication professionnelle.
  - Bonne attractivité.
  - Accueil d'étudiants étrangers.
  
- Points faibles :
  - Pas de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage.
  - Pas de partenariats formalisés.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

## Recommandations pour l'établissement

La formation peut envisager l'ouverture à l'alternance, permettant d'accroître l'aspect professionnalisant de la formation, d'impliquer davantage les professionnels et de réduire les poursuites d'études. Par ailleurs, pour pérenniser cette spécialité, les partenariats devraient faire l'objet de conventions avec les entreprises ou les branches professionnelles.

De manière à augmenter l'attractivité de la spécialité dans le public des filières générales, il conviendrait de mettre en place des modules passerelles ou des enseignements d'ouverture qui initieraient certains étudiants de L2 à davantage de professionnalisation.